



cruseilles.fr

Vivre à CRUSEILLES

Bulletin Municipal
ÉTÉ 2021

N°4



SOMMAIRE



URBANISME

Révision du PLU	4
Renouvellement de la Commission Communale d'Aménagement Foncier	5
Vote du transfert de la compétence PLU à la CCPC	6
Achat d'un local commercial dans la Grand'rue	6
Avis rendu par la commission urbanisme	6
Programmes immobiliers : l'occupation du domaine public est désormais payante	7



TRAVAUX

Livraison du skatepark et le pumptrack dans l'été	7
Travaux de réhabilitation de l'EHPAD	8
Chantiers divers d'entretien et de voirie	8
Travaux d'enfouissement des réseaux aux Follats	9
Petites Villes de Demain - Signature de la convention	9



VOIRIE

Rénovation d'ouvrages d'art aux Goths	9
Emplacement pour le street workout	9
Extinction de l'éclairage public la nuit	10
Achat de l'ancien hangar à sel	10
Nouveaux radars pédagogiques pour la commune	10



FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Une refonte de la fiscalité locale	11
Fonds frontaliers	11
Mouvements du personnel communal	11
Vote du budget 2021	12



ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE



JEUNESSE

Le Conseil Municipal des Jeunes	14
3 MFR sur le territoire de Cruseilles	15
Sortie maternelle au lac des Dronières	15



ZOOM VOTRE ÉTÉ À CRUSEILLES

Pour les enfants	16
Au bord de l'eau	16
Pour faire ses courses	16
Un peu de culture	16
En famille	17
Pour les sportifs	17



AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

Les résultats de l'enquête seniors	18
Le repas des aînés	18
Permanence du CCAS	18
Le CCAS a reçu l'habilitation "Aidants connect"	18
Conseils pour les demandes de logements sociaux	19
Le CCAS vote son propre budget	19



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Actualité des commerces	20
-------------------------	----



CULTURE ANIMATION TOURISME

Cinéma en plein air le dimanche 8 août	21
Le Cinébus recherche des bénévoles	21
Des barbecues au parc à daims	21
L'art graphique pour trouver sa voie	22
Vente de snacks et boissons au parc à daims	22
La commune s'équipe de gobelets plastiques réutilisables	22
À lire, un bel ouvrage dédié à Jean Gilbert	22



SPORT ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

La 4S du Salève le dimanche 29 août 2021	23
Ouverture du nouveau mur d'escalade	23



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une journée verte	24
Coupes franches aux Dronières	24



MOBILITÉ

Schéma Directeur Cyclable (SDC) : fin de la phase de diagnostic	25
Le SDC inspire aussi les élèves du collège	25
Sorties terrain pour la commission mobilité	26



CITOYENNETÉ

"Le chien est le meilleur ami de l'homme"	26
-------------------------------------------	----



PROCHE DE VOUS

Notre doyenne, Simone Rusca s'en est allée	27
Accueil des nouveaux arrivants à Cruseilles	27
Concours photo	27



REVUE DE PRESSE

La Croix-Rouge sur le marché	28
Cérémonie de commémoration du 8 mai	28
Nettoyage des Usses	28
Collecte de la banque alimentaire	28
Visite des préfets de région et de Haute-Savoie	29



TRIBUNE LIBRE

29



ÉTAT CIVIL

30



INFOS PRATIQUES

31



AGENDA

32



L'ÉDITO

Chères Cruseilloises,
chers Cruseillois,
Voilà déjà un an que
notre équipe municipale
est à votre service. Cette
année est passée très
vite, trop vite mais elle a
été riche d'actions.

Ainsi, cette échéance paraît être le moment opportun pour dresser un premier bilan.

Avant d'aborder les actions réalisées ou engagées, j'aimerais d'abord faire un point sur le fonctionnement des services de la mairie et des membres du conseil municipal.

Concernant les agents municipaux, je tiens à saluer la bonne volonté dont ils ont fait preuve afin de s'adapter à un nouveau mode de fonctionnement. En effet, ma présence quotidienne et à plein temps à la mairie a quelque peu chamboulé leurs repères, étant davantage habitués à travailler seuls.

La période d'adaptation passée, ce changement a induit une véritable synergie qui permet aujourd'hui d'avancer sur les dossiers et les projets à bonne vitesse.

Effectivement, nous avons bien conscience que le rythme instauré est soutenu, c'est pourquoi je remercie l'ensemble du personnel communal et particulièrement notre Directrice Générale des Services, Stéphanie Vibert, et notre Directeur des Services Techniques, Christophe Bocquet, qui mettent tout en œuvre pour orchestrer au mieux le quotidien.

Du côté des élus, je suis fière de notre équipe qui s'est investie immédiatement, et ce malgré l'inexpérience d'un certain nombre d'entre eux, et qui n'hésite jamais à se retrousser les manches en toutes circonstances. Je crois, du moins j'espère, que nous sommes parvenus à instaurer la proximité et l'écoute auprès de vous, telles que nous vous les avons promises.

Enfin, concernant les listes minoritaires, je remercie vivement les élus de la liste « Cruseillement Vôtre », qui se sont montrés très constructifs dès le début et qui participent activement à nos commissions de travail dans un climat agréable.

En revanche, je regrette l'attitude de certains membres des deux autres listes qui, comme vous pouvez le constater régulièrement dans la Tribune Libre, s'inscrivent systématiquement dans une critique stérile voire agressive et dénuée de propositions constructives et réalistes

Alors que nous étions déterminés à travailler tous ensemble sereinement, ce comportement est décevant mais nous saurons avancer malgré cela, dans votre intérêt.

Pour ce qui concerne les réalisations et les projets, nous avons bien avancé.

En matière d'urbanisme, la révision du PLU se poursuit. Avec le PADD débattu, nous allons enfin pouvoir invoquer des sursis à statuer sur l'ensemble de la commune, au besoin, pour les demandes d'urbanisme qui seraient problématiques.

Concernant les équipements publics, la salle socio-culturelle et le CLAE sont en service, le complexe sportif intercommunal fonctionne en complémentarité avec notre gymnase. Le chantier de pumptrack et skatepark est en cours pour une livraison dans l'été.

Divers travaux de voirie ont été lancés ou le seront prochainement, vous en trouverez le détail à l'intérieur de ce bulletin. Bien sûr, nous aimerions en réaliser davantage mais le retard accumulé en termes de rénovation de chaussée est tellement important que nous devons les prioriser.

Et puis, il y a les projets à venir : la construction d'une cantine et d'un centre technique municipal, l'aménagement de la route des Dronières au niveau du Lac, la rue du Stade à sécuriser, l'étude du contournement de Cruseilles, l'étude de la réhabilitation de la Maison Gal et tant d'autres encore...

Le chargé de projet, financé à 75% par le programme Petites Villes de Demain, sera un appui solide pour mener à bien tous ces projets.

Enfin, en termes d'animation de notre commune, on ne peut pas dire que la crise sanitaire nous ait facilité la tâche tout au long de cette année passée. Néanmoins, nous avons cherché sans cesse à maintenir le lien avec vous, les associations, les commerçants... Nous avons passé d'excellents moments tous ensemble à la préparation du passage du Tour de France et du 13 juillet.

Les outils de communication mis en place, notamment la page Facebook et l'application Intramuros, sont largement plébiscités.

Pour conclure, vous l'avez compris, nous avons encore beaucoup à faire. Nous sommes confiants et votre participation dans de nombreuses commissions extra-municipales ainsi que vos messages d'encouragements ou de remerciements nous motivent toujours plus.

La convivialité étant de nouveau permise, nous vous donnons donc rendez-vous dans les différents événements prévus cet été et vous souhaitons de belles vacances !

Je reste à votre écoute et à votre disposition.

Bien à vous.

Votre maire

Sylvie Hermillod



URBANISME

Révision du PLU : Le projet d'aménagement et de développement durables a été débattu au conseil municipal de mai.

La révision du PLU se poursuit avec la validation de la 2^{ème} étape sur six au total : le débat autour du projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Celui-ci définit :

- Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;
- Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune. Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

L'ensemble des conseillers municipaux a d'abord pu participer à l'écriture du PADD lors d'un séminaire en date du 7 avril 2021. Suite à ce travail, un avant-projet de PADD leur a été exposé par le cabinet d'urbanisme « Territoires Demain ».

Puis le projet de PADD a été présenté aux personnes publiques associées (DDT, Chambre d'agriculture, organismes environnementaux...), réunies en comité de pilotage le 27 avril 2021. Ce dernier a émis un avis favorable.

Ainsi, les orientations proposées au niveau du PADD et soumises à débat au conseil municipal de mai, en séance publique, ont été les suivantes :

1. Un cadre de vie privilégié à préserver et à valoriser
 - a. Préserver et valoriser les sensibilités environnementales
 - b. Maîtriser et accompagner l'évolution du cadre paysager
2. Un pôle de centralité à affirmer dans le cadre d'une démarche de transition raisonnée et adaptée
 - a. Encadrer le développement de notre commune, pour mieux affirmer son identité
 - b. Repenser le développement futur de l'urbanisation
3. Un véritable lieu de vie à pérenniser
 - a. Soutenir l'activité économique dans toutes ses composantes pour le dynamisme du territoire
 - b. Œuvrer pour le maintien et le confortement d'une vie sociale riche
 - c. Œuvrer pour une mobilité plus diversifiée et durable

LES 6 ÉTAPES DU PLU

Etape 1, le diagnostic : Connaitre et comprendre le territoire et dégager les principaux enjeux

Etape 2, le PADD : Élaborer des objectifs d'aménagement sur l'ensemble du territoire

Etape 3, la traduction règlementaire du PADD : Rédiger les documents répondant aux objectifs ci-dessus

Etape 4, l'arrêt du projet de PLU : Tirer le bilan de la concertation et arrêter le projet de PLU.

Le dossier de PLU sera ensuite envoyé pour avis, aux personnes publiques associées ou consultées (État, région, département, chambres consulaires; associations, etc.)

Etapes 5, l'enquête publique : Soumettre le projet à enquête publique, pour recueillir les avis et les remarques des habitants et affiner le projet définitif

Etape 6, l'approbation du PLU par les élus.

Cette nouvelle étape validée, la municipalité est désormais plus sereine pour aborder les éventuelles demandes d'autorisation pour des constructions trop denses ou dans des endroits inopportuns puisqu'il sera maintenant possible d'invoquer des sursis à statuer dans l'attente de l'achèvement de la révision du PLU.

Nous vous rappelons également que les deux ateliers participatifs pour les habitants, prévus initialement en amont du débat autour du PADD, ont dû être annulés en raison des restrictions sanitaires mais seront reprogrammés quand les conditions permettront leur tenue. S'ils venaient à apporter des modifications majeures au PADD, ce dernier serait repropose au débat au niveau du conseil municipal.

C'est désormais la 3^{ème} étape qui s'engage avec la traduction règlementaire du PADD. Il s'agit de l'étape la plus longue avec la rédaction des documents répondant aux objectifs énoncés plus haut.

En raison d'un accroissement temporaire d'activité lié à la révision du PLU, nous vous informons que le service urbanisme n'accueillera plus le public le mercredi après-midi et le vendredi matin, l'accueil téléphonique sera néanmoins maintenu.



Renouvellement de la Commission Communale d'Aménagement Foncier

Le projet d'aménagement foncier a été stoppé provisoirement par l'ancienne équipe municipale.

Aujourd'hui, il convient de renouveler la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) afin de relancer ce dossier.

En effet, les budgets alloués par la société ADELAC, constructeur et gestionnaire du tronçon autoroutier qui traverse notre commune, et par le Conseil Départemental, ne sont pas pérennes. Il devient donc urgent de décider de la réalisation ou non de l'aménagement foncier avant qu'ils ne soient réattribués ailleurs.

L'aménagement foncier consiste à procéder à une nouvelle distribution des propriétés pour recréer des parcelles plus rationnelles.

Cette restructuration est obtenue par des échanges entre les propriétaires ruraux de terrains situés dans un périmètre donné.

Elle a pour but d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales ou forestières, d'assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux et de contribuer à l'aménagement du territoire communal.

L'aménagement foncier peut également être accompagné d'autres opérations foncières, telles que la réalisation d'ouvrages d'intérêt collectif ou d'opérations permettant l'exploitation du nouveau parcellaire.

Vous l'aurez compris, l'aménagement foncier permet de concilier les intérêts particuliers et l'intérêt général.

Pour les propriétaires des terrains, il entraîne une meilleure valorisation du patrimoine en :

- Valorisant leurs terrains en les regroupant,
- Mettant à jour le bornage des parcelles,
- Permettant la mise à jour des baux avec les exploitants agricoles,
- Réorganisant l'exploitation des propriétés.

Pour le porteur de projet d'ouvrage public, dans notre cas ADELAC pour le tronçon A41, il permet de résorber les dommages causés en :

- Réparant/limitant les dommages liés à la création de l'autoroute,
- Restructurant les espaces ruraux impactés,
- Proposant des mesures compensatoires,
- Rétablissant le réseau de voirie.

Pour la commune, il entraîne des opportunités en :

- Déplaçant et regroupant les parcelles communales pour constituer une réserve foncière à un endroit particulier en vue de réaliser un projet ou non,
- Repensant les réseaux et adaptant les voiries,
- Valorisant le paysage et le patrimoine naturel communal,
- Améliorant le cadre de vie des habitants (circuits de randonnée, plantations...),
- Améliorant la qualité de l'eau en favorisant la protection des captages.

Pour les exploitants agricoles, il permet un gain de productivité en :

- Améliorant les conditions d'exploitation et de travail,
- Diminuant les coûts de production,
- Regroupant et rectifiant la forme des parcelles,
- Rapprochant les parcelles des corps de ferme,
- Facilitant l'accès aux parcelles (obligation de desserte),
- Intégrant dans le nouveau parcellaire les éléments naturels conservés ou créés (haies, talus, mares, espaces boisés...).

Ainsi, pour étudier à nouveau l'intérêt d'un aménagement foncier sur un périmètre donné de notre commune, il est nécessaire de renouveler la commission.

Pour ce faire, suite à la demande du Président du Conseil Départemental, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des propriétaires appelés à siéger au sein de la CCAF. Après une publicité sur nos différents réseaux de communication, cinq propriétaires de biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune de Cruseilles se sont portés candidats. Ils ont tous été élus : Stéphane Bouchet, Mikaël Hervé, Cédric Dechosal, titulaires et Jean-Noël Humbert et Didier Bunaz, suppléants.

Le conseil municipal a également désigné un conseiller titulaire et deux conseillers suppléants pour siéger à la commission. En l'absence d'autres candidats, ce sont Nathan Jacquet, titulaire et Patrice Clavilier et Claude Antoniello, suppléants qui ont été élus.

Le maire est également membre d'office de cette commission.

Les autres sièges seront attribués par la Chambre d'Agriculture, le Conseil Départemental et la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

Nous vous tiendrons informés des décisions qui seront prises par la CCAF. Celle-ci devrait se réunir seulement en septembre en raison du renouvellement attendu des conseillers départementaux qui y siègent.



Le conseil municipal a délibéré pour le transfert de la compétence PLU à la CCPC

Conformément à la loi ALUR, le transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), c'est-à-dire la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles dans notre cas, était fixé au 1^{er} janvier 2021.

Avec la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, la date butoir du transfert de la compétence a été repoussée au 1^{er} juillet 2021.

En vertu de ces nouvelles dispositions, le transfert de la compétence PLU à la CCPC aurait dû avoir lieu au 1^{er} juillet 2021 sauf si « au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposaient » (ces deux conditions étant cumulatives).

Les membres du conseil municipal, lors de la séance du 4 mai 2021, ont accepté le transfert de la compétence à la CCPC et l'ont matérialisé par une délibération.

Notre équipe s'est, en effet, toujours montrée très favorable à un PLU Intercommunal (PLUI), contrairement à l'ancienne municipalité.

Cependant, certaines communes de la CCPC n'étant pas encore prêtes à sauter le pas, **le résultat des votes sur l'ensemble du territoire n'a pas permis le transfert de la compétence PLU à la CCPC.**

Ce n'est pas une surprise puisqu'un débat avait eu lieu entre les 13 communes, à notre demande, afin de savoir s'il était judicieux pour Cruseilles d'engager la révision du PLU au niveau communal alors que la compétence risquait d'être transférée quelques mois après. Il était alors clairement apparu que le transfert ne se ferait pas d'où notre volonté d'avancer sans plus attendre dans notre révision.

Mais ce n'est que partie remise car nous restons persuadés que l'ensemble des communes de la CCPC verront bientôt l'intérêt d'un PLUI à moins que le transfert ne devienne systématique dans les prochaines années...

AVIS RENDUS PAR LA COMMISSION URBANISME

Du 1^{er} mars au 31 mai 2021, 45 dossiers ont été reçus par le service urbanisme parmi lesquels :

32 Demandes Préalables (DP) dont 21 ont été accordées, 3 refusées et 8 sont encore en cours d'instruction.

7 Permis Modificatifs dont 2 ont été accordés et 5 sont en cours d'instruction.

6 Permis de Construire dont 1 permis de 32 logements (collectif) en cours d'instruction, 1 permis pour le futur centre de secours en cours d'instruction et 4 permis pour des maisons individuelles en cours d'instruction.

Achat d'un local commercial dans la Grand'rue

En mai, la municipalité a décidé, rapidement étant donné les délais incompressibles, de préempter le local commercial situé au 28 Grand'rue et mis en vente au prix de 70 000 €.

Ce dernier, d'une superficie de 25 m², abritait dernièrement un commerce d'alarmes.

Cette acquisition a deux objectifs pour la municipalité. Le premier est de **disposer de locaux commerciaux afin de soutenir l'installation de nouvelles activités** à Cruseilles. En effet, les demandes sont nombreuses mais nous ne pouvons y répondre en l'absence de locaux disponibles.

Dans un deuxième temps, il nous a paru judicieux de **devenir propriétaire sur le haut gauche de la Grand'rue afin de pouvoir prendre part aux décisions qui concerneront ce bâti** que nous considérons comme patrimonial.

Cet investissement raisonnable sera amorti grâce à l'encaissement d'un loyer.



L'occupation du domaine public nécessaire à la construction des programmes immobiliers est désormais payante



Suite à la demande récurrente des constructeurs pour occuper le trottoir ou la voie lors de leurs chantiers, la municipalité a décidé de rendre payante cette occupation du domaine public.

D'une part, cela va rendre leurs demandes plus raisonnables en termes d'emprise et de durée puisqu'il va falloir verser une contrepartie financière, inexistante jusqu'alors.

D'autre part, cette compensation financière sera un juste retour pour la commune, et donc les habitants, face aux désagréments causés par ces occupations nombreuses mais difficiles à refuser pour la bonne organisation des chantiers.

Après consultation de ce qui se pratique dans d'autres collectivités, le tarif a été fixé à 0.60 € par m² occupé et par jour.



TRAVAUX

Le skatepark et le pumptrack seront livrés dans l'été

Au terme de deux comités de pilotage avec les jeunes pratiquant le skate, la trottinette et le vélo, la maquette et les plans concernant ces deux infrastructures ont été finalisés par les entreprises InOut, Vélosolutions et Vulcano. La Municipalité est très fière de collaborer avec ces entreprises qui possèdent une renommée internationale concernant la conception de ce type d'équipements.

Après validation par le conseil municipal d'un avenant d'environ 9 000 € afin que le projet corresponde totalement aux attentes des utilisateurs, **le chantier a pu démarrer fin juin** en contrebas du parking en gravier du centre nautique des Dronières.



Ainsi, le pumptrack aura une emprise de 600 m² avec différents niveaux de pratique et devrait être livré à la mi-juillet.

Le skatepark aura une superficie de 378 m² en plan soit l'équivalent de 390 m² en développé (tenant compte des pentes, courbes et autres éléments d'évolution possible) et devrait être terminé vers la fin août.

Le budget du projet est désormais de 179 007,48 € HT avec 80 000 € de subvention de la région Auvergne-Rhône-Alpes et 46 000 € du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

Le reste à charge de la commune sera donc de 53 007,48 € si elle n'obtient pas de subventions complémentaires.



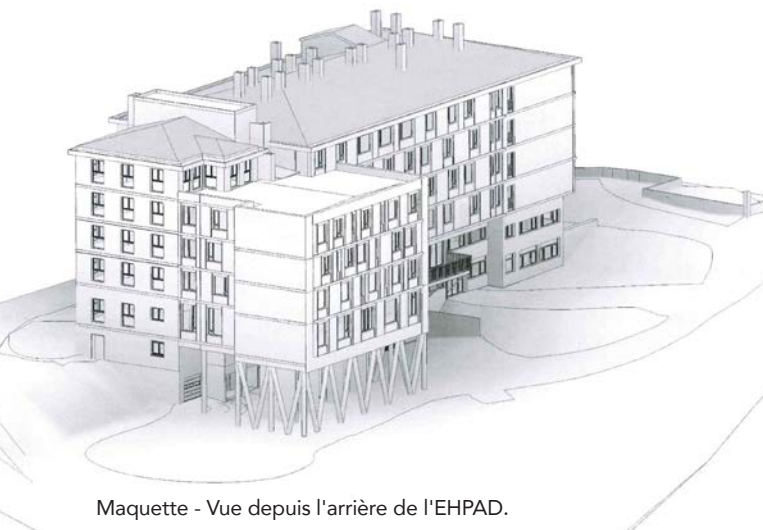


Travaux de réhabilitation de l'EHPAD dès fin 2021

L'EHPAD du Salève accueille 80 personnes âgées en perte d'autonomie. L'établissement datant de 1976, des travaux importants au niveau de la mise aux normes sécurité incendie et pour la réfection de la toiture ont été réalisés durant ces dernières années. L'évolution des réglementations sur l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) a engendré une réflexion sur la restructuration de l'établissement.

Les travaux prévus consistent à restructurer l'ensemble des chambres et à les agrandir en supprimant les balcons. Les chambres seront ainsi adaptées à la circulation des personnes à mobilité réduite. La rénovation électrique, thermique et des gaines techniques sera également effectuée.

Le planning prévisionnel fixe à l'automne 2021 le démarrage des travaux avec d'abord une extension de 15 chambres. Cela permettra de déménager les résidents vers ces chambres pour rénover l'établissement étage par étage. La durée des travaux est estimée à 3 ans pour un coût total prévisionnel de 6 230 000 €. A la fin des travaux, l'EHPAD comptera toujours 80 chambres ; les locaux créés pendant les travaux permettront de bénéficier de salles d'activités et de rangements supplémentaires, ainsi que de zones de circulation plus importantes dans chaque étage.



Maquette - Vue depuis l'arrière de l'EHPAD.

Chantiers divers d'entretien et d'aménagement de voirie

Plusieurs sections de voirie ont ou vont faire l'objet de reprises de surface. Des rustines, plus ou moins grandes, seront rabotées et enrobées à nouveau pour éliminer les plus importantes déformations ou les plus gros désordres constatés. Il ne s'agira pas de réfection de portions de voie mais de réparations ici et là pour essayer de pérenniser le support et sécuriser la circulation des usagers. Les secteurs qui ont été jugés prioritaires en fonction du budget alloué sont : **Deyrier-Becon, Les Dronières, route de Bougy, rue du Stade, route de Maconseil.**

Sur ce dernier secteur, l'entreprise Gal réalisera également des travaux de réparation de voie à sa charge suite au chantier de remblai qu'elle a effectué et qui a causé des dégradations de la voirie.

Il est également prévu la création d'une portion de trottoir sur la route du Salève, dans la continuité de celui existant au niveau de la copropriété Le Pontet.

Cet aménagement a pour objectif d'améliorer 3 points :

- Sécuriser les piétons sur une distance un peu plus conséquente qu'elle ne l'est actuellement,
- Gérer l'écoulement des eaux pluviales le long de la voie,
- Diminuer les problèmes de stationnement le long de la voie qui compromettent les circulations piétonnes, l'accès au point d'apport volontaire de déchets et qui nuisent parfois aux services du Département pour le déneigement en hiver.

Au niveau de l'impasse de l'Étang, un aménagement de voie en enrobé est programmé le long du bâtiment récemment construit et dont la voirie appartient désormais à la commune. Cet aménagement permettra de :

- Répondre à la demande des nouveaux habitants et respecter les engagements de l'ancienne municipalité d'aménager l'entrée de l'impasse,
- Gérer l'écoulement des eaux pluviales, le long de la voie,
- Favoriser la réalisation de quelques places de parking le long de la voie en les matérialisant par un marquage au sol.

Enfin, nous allons profiter du chantier de réhabilitation de la canalisation d'eau potable mené par la CCPC, au hameau de Chez Vaudey, pour conforter l'accotement sur deux tronçons. En direction des Ponts de la Caille, nous élargirons la voie sur le côté bas en utilisant le remblai généré par la réalisation de la tranchée pour l'eau potable. Cela permettra le croisement aujourd'hui impossible, notamment pour les engins agricoles. En direction de Groisy, au centre du hameau, nous équiperons le fossé de buses, sur une partie du tracé, afin d'élargir la voie également, toujours pour améliorer la circulation, particulièrement pour le car scolaire.

Travaux d'enfouissement des réseaux par le Syane au hameau des Follats

Ces travaux ont été engagés mi-mai pour une durée de 2 mois, ceci afin d'enfouir les réseaux électrique et téléphonique et d'installer de nouveaux candélabres, plus économes en énergie.

Le budget global est de 245 000 € TTC mais le **reste à charge de la commune est de 80 000 € TTC**, le reste étant financé par le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie).

Préalablement au démarrage des travaux, un relevé de géomètre a été effectué sur une partie du tronçon concerné afin de vérifier la faisabilité d'un enfouissement des réseaux dans l'accotement du côté droit en descendant en direction de Vovray.

Le relevé a fait apparaître que les propriétés riveraines du côté droit de la route étaient bien en retrait du bord de voie actuel, il a donc été possible d'enfouir les réseaux dans l'accotement en évitant ainsi de scier l'enrobé.

La tranchée refermée, **l'accotement sera renforcé et enrobé sur 50 cm afin de permettre un élargissement de voie.**



Rénovation d'ouvrages d'art aux Goths

Début avril, les services techniques ont rénové les murs et escaliers le long de la route des Goths, enlevé les lierres et curé les fossés.

Cette opération était nécessaire pour prolonger la durée de vie de ces ouvrages d'art essentiels pour maintenir le talus. Elle a également permis de rendre de nouveau visible la qualité de ces réalisations.



Signature de la convention pour le programme Petites Villes de Demain

Comme nous vous l'avons déjà exposé, **notre commune a été retenue pour participer au programme Petites Villes de Demain (PVD)**. Ce dernier vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, **les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement et où il fait bon vivre.**

Il traduit la volonté de l'État de donner à ces territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de **simplifier l'accès aux aides de toute nature**, de favoriser l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques entre les parties prenantes du programme et de **contribuer au mouvement de changement et de transformation**, renforcé par le plan de relance.

La signature d'une convention tripartite (Commune, CCPC et État), approuvée lors du conseil municipal du 1^{er} juin, va permettre maintenant de **recruter un chargé de missions financé à 75 %** par différentes instances. Il épaulera les élus de la commune et de la CCPC dans l'élaboration d'un projet qui devra répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques et participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement.

Ce chargé de missions travaillera pour 60% de son temps pour la commune et 40% pour la CCPC mais son embauche sera portée par la ville de Cruseilles.



Choix d'un emplacement pour le street workout

Après réflexion, il apparaît que la structure acier pour la musculation et l'agilité (street workout) serait idéalement située aux Dronières, à l'entrée du parking du parc à daims, là où était anciennement placé le rocher d'escalade. En effet, cette aire d'une centaine de mètres carrés ne nécessite qu'un minimum d'aménagements. De plus, elle bénéficie d'un point d'eau et de toilettes à proximité.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT

Dans le cadre du GER 3 (3^{ème} tranche du Grand Entretien Renouvellement) conduit par le Syane, la commune va remplacer les anciens luminaires par des lampes LED sur les secteurs suivants :

- rue de l'Huche
- rue des Prés Longs ainsi que les lotissements attenants exceptée la partie en chantier devant l'école primaire
- rue des Frères
- route de Troinex
- rue des Fontaines / avenue des Ébeaux
- RD 1201 entrées Nord et Sud
- route du Fésigny
- route du Noiret
- route de Becon
- lotissement Beau Site
- l'Abergement

Ces nouveaux luminaires consommeront en moyenne de 26 à 40 watts contre 100 à 125 watts pour ceux qui seront remplacés. Pour information, sachez que l'éclairage public représente environ 40% de la facture totale d'électricité d'une commune (source Syane).

Hors centre-ville, la commune souhaite éteindre les luminaires la nuit entre 23 h et 6 h.

Actuellement, les éclairages fonctionnent non-stop, y compris les dispositifs qui ont été changés dans le cadre des Travaux GER 1 et 2. Ceux-ci avaient été choisis afin de permettre une baisse de luminosité de 50% la nuit entre 23 h et 5 h. La variation d'intensité de la lumière s'appuie sur un système réglé sur une horloge astronomique.

Afin de confirmer que ces dispositifs peuvent être éteints la nuit, le Syane préconise de faire un essai sur un ou plusieurs hameaux, de préférence ceux dont les armoires ont été rénovées. Pour plus de simplicité technique, les hameaux de Féchy et du Noiret ont été retenus pour des tests à la fin de l'été et à l'automne.

Nous profitons de cet article, pour vous inciter à signaler tout problème relatif à l'éclairage public par email à mairie@cruseilles ou à l'aide de la fonction « Signalement » de l'application Intramuros (voir page 29). Nous faisons intervenir les entreprises qui procèdent aux réparations quand suffisamment de signalements ont été reçus pour que leur déplacement soit rentable.

Achat de l'ancien hangar à sel par la commune

Début juin, la commune s'est portée acquéreur de l'ancien hangar à sel du département (maintenant transféré au Mont Sion).

Nous y stockions déjà du sel pour le déneigement. Il vient provisoirement renforcer la capacité logistique des services techniques en attendant la construction de nouveaux locaux techniques, d'ici un ou deux ans.

Coût d'acquisition : 120 000 €



La commune s'est équipé de 3 nouveaux radars pédagogiques

La vitesse excessive est un problème récurrent dans la commune. La municipalité place des radars pédagogiques à différents endroits de façon à faire un roulement entre des secteurs où les excès de vitesse ont été signalés et constatés par les services techniques.

Nous avons acheté trois nouveaux radars ce qui porte le parc à 5 équipements. Deux appareils ont récemment été installés à Féchy (photo) et à Ronzier.

À terme, ces derniers modèles pourraient être interrogés afin de connaître l'heure et la vitesse de passage des véhicules en excès de vitesse. Ces informations pourront être utiles pour agir de façon plus ciblée afin de réduire les comportements dangereux.





FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

La refonte de la fiscalité locale entre progressivement en vigueur entre 2020 et 2023.

La réforme de la taxe d'habitation prévoit, dès cette année, la suppression de la taxe d'habitation sur les locaux meublés affectés à l'habitation principale ainsi qu'un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements (intercommunalité).

Pour ne pas les pénaliser suite à la suppression de la taxe d'habitation, l'État a prévu de compenser cette perte de la manière suivante :

- Pour les départements : perception de fractions de TVA à la place de la taxe foncière sur les propriétés bâties
- Pour les intercommunalités : perception de fractions de TVA à la place de la taxe d'habitation sur les résidences principales.
- Pour les communes : perception du produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties du département à la place de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Les taux sont par ailleurs maintenus pour l'exercice 2021 aux taux en vigueur les années précédentes.

En conséquence, la taxe foncière sur les propriétés bâties fixée pour 2021 à 16,44% par le conseil municipal englobe l'ancien taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties départementales (12,03%) ainsi que le taux communal (4,41%). La hausse apparente n'est due qu'à l'application de cette réforme au niveau communal.

Mouvements du personnel communal

Sur la période du 1^{er} mars au 31 mai 2021, le service Enfance-Jeunesse a recruté en CDD pour assurer le remplacement d'agents indisponibles et faire face à l'accroissement temporaire d'activité :

- Mme Louisa Pliso
- M. Jordan Prost (renouvellement)
- Mme Stéphanie Rebuli
- Mme Zoé Schneider
- Mme Mélanie Catania

Pour la cantine, la commune a recruté en CDD pour assurer le remplacement d'agents indisponibles :

- Mme Sophie Doury
- Mme Cindy Dumax
- Mme Louisa Pliso

FONDS FRONTALIERS

RAPPEL POUR LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

**Vous avez récemment élu domicile à Cruseilles ?
Vous êtes frontalier dans le canton de Genève ?
Ou avez la nationalité suisse ou la double nationalité ?
Ou êtes titulaire d'un permis G ?**

Venez vous faire recenser à la mairie.

Au titre de la compensation financière Genevoise, le Canton de Genève verse annuellement aux communes des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain un pourcentage de la masse salariale des employés sur le canton de Genève résidant en France.



La commune de Cruseilles réinvestit cette somme dans les équipements publics communaux.

En 2020, les fonds frontaliers se sont montés à 1 284 998 euros.

Cette démarche peut être accomplie tout au long de l'année et n'a aucune incidence fiscale pour la personne ou le foyer.

Pour les services techniques, la commune a recruté en CDD M. Laurent Sibille comme agent contractuel pour faire face à une vacance temporaire d'emploi et dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

Après 17 ans au sein des services techniques, M. Laurent Philippe a pris sa retraite le 1^{er} avril 2021.

Nous le remercions chaleureusement pour son travail au service de la commune pendant toutes ces années et nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite.



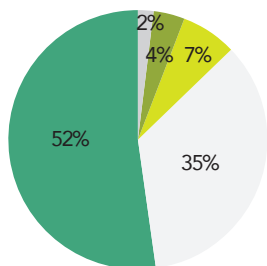
VOTE DU BUDGET 2021

Le conseil municipal a voté le budget 2021 qui se compose d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

Le budget de fonctionnement est de 5 296 741,82 €.

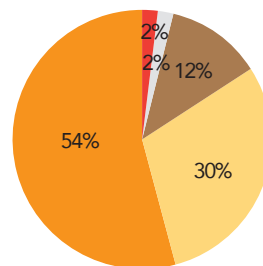
- Sur ce total, les dépenses réelles (hors écriture de transfert à la section investissement et amortissements) représentent 3 421 940,35 € soit 64,60% du budget de fonctionnement.
- Les recettes réelles (hors produits exceptionnels) représentent 3 819 017 € soit 72,10% du budget de fonctionnement.

Dépenses réelles de fonctionnement : 3 421 940,35 €



- Charges de personnel : 1 795 000 €
- Charges à caractère général (fluides, consommables, télécommunications, petits travaux, petit matériel...) : 1 190 000 €
- Autres charges de gestion courante : 251 050 €
- Charges financières (intérêts des emprunts) : 133 160,35 €
- Autres charges : 52 730 €

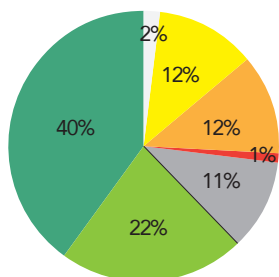
Recettes réelles de fonctionnement : 3 819 017 €



- Dotations et participations (Dotation Globale de Fonctionnement, fonds frontaliers...) : 2 051 888 €
- Produits des impôts et taxes : 1 144 779 €
- Produits des services et du domaine (coupes de bois, recettes des services périscolaires et extrascolaires, occupation du domaine public...) : 476 856 €
- Autres produits de gestion courante (locations) : 59 136 €
- Autres produits : 86 358 €

Le budget d'investissement représente 5 791 044,27 € en dépenses et recettes.

Dépenses d'investissement

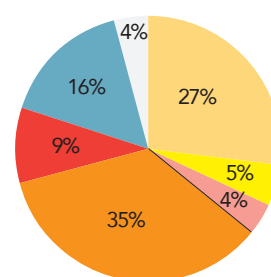


- Immobilisations en cours (Étang de Pirconte, pumtrack, Club House tennis, salle socio-culturelle, CLAE,...) : 2 307 910,01 €
- Immobilisations corporelles (Acquisition de terrains, matériel de transport, informatique, travaux divers, voirie) : 1 268 791,70 €
- Emprunts, dépôts et cautionnements : 719 720 €
- Projet Urbain Partenarial (PUP) du Fesigny : 694 977,18 €
- Subventions d'équipement (bâtiments, installations) versées : 629 827 €
- Annuité des portages fonciers EPF : 87 500 €
- Immobilisations incorporelles (PLU, Etudes restaurant scolaire,...) : 74 002,38 €

et Dotations, Fonds Divers : 7 000 €

et Opérations de transfert entre sections : 1 316 €

Recettes d'investissement



- Excédent n-1 : 2 021 920,85 €
- Virement de la section de fonctionnement : 1 576 016,42 €
- Subventions (État, région département) : 901 816,95 €
Pour des projets d'investissements tels que les travaux de la route du Suet, le club house ou encore le CLAE.
- Dotations (FCTVA, taxe d'aménagement) : 550 000 €
- Amortissement des immobilisations : 298 785,05 €
- Projet Urbain Partenarial (PUP) du Fesigny : 230 505 €
- Produits des cessions (Maison Thomas) : 210 000 €
- et Emprunt : 2000 €

Parmi les équipements les plus significatifs envisagés en 2021, on peut citer :

- La réalisation du skatepark et du pumtrack : 260 000 €
- Travaux de voirie (entretien et investissement) : 400 000 €
- Solde de la salle socio-culturelle : 1 100 000 €
- Solde du Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE) : 900 000 €
- Quote-part au profit du SYANE : 629 000 €
- Des acquisitions foncières : Hangar à sel du département, maison route d'Annecy : 400 000 €



ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Le jour tant attendu est enfin arrivé : la construction du Centre de Loisirs Associé à l'École élémentaire (CLAE) est terminée !

C'est sans aucun regret que les animateurs de l'élémentaire ont quitté les préfabriqués. Ils ont fait le déménagement pendant les vacances de printemps, pour pouvoir accueillir les enfants d'élémentaire, pour la dernière période scolaire, dans des locaux tout neufs, au 119 rue des Prés Longs. Jusqu'à la fin des travaux, cet espace sera partagé avec l'école élémentaire.

Les enfants ont été très contents de découvrir les différentes salles d'activités, et ont montré beaucoup d'intérêt pour la nouvelle organisation mise en place. Les familles ont elles aussi pu découvrir les lieux, le jeudi 27 mai, lors d'une visite guidée.

Pour cette dernière période, les animateurs ont encore fait preuve de créativité avec un projet autour du plastique et la sensibilisation à l'écologie, ainsi que la mise en place de nombreuses activités autour du « jeu dans tous ses états » pour les derniers mercredis de cette année scolaire.



Avec la fin de l'année se profile le début des vacances d'été.

Cinq semaines intensives pendant lesquelles les enfants découvriront différents thèmes comme les pirates, les romains, le Far West, et au cours desquelles ils pourront aller se baigner à la plage d'Excenevex ou découvrir les ateliers de la ferme de Chosal, entre autres.

En outre, les camps ayant rencontré beaucoup de succès l'année dernière, ils sont reconduits au cours du mois de juillet.

Un camp du 12 au 16 juillet à la Plaine Tonique, et un autre du 19 au 23 juillet à Chanaz sont proposés aux enfants de 6 à 11 ans. Ils sont encadrés par 3 animateurs, et sont des moments inoubliables de partage en collectivité et de découverte de nouvelles activités.

Au programme cette année : tir à la sarbacane, paddle, catamaran...

C'est donc un bel été qui attend petits et grands, alors n'hésitez pas à leur faire profiter de toutes nos belles animations !

Pour toute information, vous pouvez contacter le service enfance-jeunesse au 04 50 64 55 39 ou au 06 68 92 08 06 ou par mail animation@cruseilles.fr.





JEUNESSE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

C'est avec assiduité et motivation, que les 16 élus du Conseil Municipal des Jeunes de Cruseilles se retrouvent une fois par mois pour travailler ensemble sur leurs projets respectifs.

Ils se sont organisés en 4 commissions pour élaborer des projets en petits groupes.

Voici une vue d'ensemble des commissions :

Sécurité : Prisca Colomer et Justine Descombes souhaitent sécuriser les abords des écoles et certaines voies de Cruseilles pour nos jeunes.

Développement durable : Lise Viala, Alassane Vasseur, Alice Barraud et Sacha Perona sont en cours de réflexion pour la réalisation d'un jardin potager partagé pour les habitants de Cruseilles. Ce serait selon eux, un lieu intergénérationnel où chacun pourrait venir échanger et passer du bon temps.

Communication : Les membres de cette commission ont choisi de créer deux sous-groupes de travail. Julian Barraud, Maxime Vonin et Maxence Carret se chargent de réaliser la communication auprès des autres jeunes de Cruseilles via différents canaux pour les tenir informés de ce qui se passe au CMJ et les consulter.

Léna Jiguet et Rose Zannini ont imaginé, quant à elles, un projet de correspondance entre les jeunes et les aînés de Cruseilles. Elles souhaitent : « Créer du lien avec nos aînés et les divertir, leur parler d'autre chose que du COVID. On ne veut pas qu'ils restent seuls ».



Animation / Loisirs : Jean Perez, Lumen Bedoni Pawlowski, Stan Theodas, Lisa Hernout et Mathurin Mervoyer aimeraient créer un évènement sportif de type Olympiade pour tous les jeunes de 9 à 15 ans. Ce serait l'occasion pour eux de se retrouver, de s'amuser et de découvrir d'autres sports.

Il reste à tous les élus encore du travail pour finaliser leurs projets et budgéter leurs besoins.

Ils ont présenté, par commission, leur projet à l'ensemble des élus du CMJ lors du 1^{er} Conseil le 29 juin 2021. Les élus ont alors discuté ensemble des projets, se sont mis d'accord sur un calendrier de réalisation et ont voté ensemble le budget alloué à chacun.

Outre leurs réunions de travail, nos jeunes élus participent à la vie et aux décisions communales. En effet, certains d'entre eux ont participé mercredi 14 avril à un premier atelier de concertation autour du projet de pumptrack et de skatepark dont le but était de définir leurs envies et d'élaborer une maquette de ces deux structures. Ils ont ensuite pu assister à la présentation de l'avant-projet sommaire le 19 mai dernier.

D'autres ont été invités aux sorties sur le terrain de la commission Mobilité pour faire un état des lieux des conditions de stationnement et de circulation au Corbet et le long de la route des Dronières.



Cruseilles, seule commune française qui accueille 3 MFR sur son territoire !

Elles sont là depuis des années et font partie de votre paysage, mais pas que !

Vous les connaissez peut-être ? MFR les DRONIERES, MFR des ÉBEAUX, MFR IMAA.

Qui sommes-nous ?

Les MFR sont des centres de formations par alternance (stagiaire ou apprentissage) de la formation professionnelle. Leur particularité est d'être sous statut associatif.

Nos trois maisons accueillent des jeunes de 14 ans à l'âge adulte (formation continue) dans trois secteurs d'activités :

- La MFR les Dronières est spécialisée dans les métiers de l'agriculture
- Les Ébeaux dans la mécanique auto et le recyclage
- L'IMAA est spécialisée dans la mécanique aéronautique et propose également une poursuite de scolarité en mécanique auto.

Du Diplôme National du Brevet au BTS (avec des CAP, BAC PRO), des formations continues (formation chiens de troupeaux, BTS, Mentions complémentaires, Certification de Qualification Professionnelle...) cela représente un total d'effectifs de :

- 500 apprenants
- 60 salariés
- 46 administrateurs bénévoles

Nos missions : former des jeunes professionnels, responsables, citoyens et acteurs de nos territoires.

Nos MFR sont une véritable force. Bien loin de travailler en cercle fermé, elles entretiennent de véritables liens avec de nombreux partenaires : les professionnels et l'ensemble de leurs filières, les associations, les administrations, les services de l'état... la base de la formation repose sur la valorisation des expériences professionnelles ou citoyennes pour consolider les acquis.

Nos forces : Des équipes engagées auprès des jeunes avec une réelle qualité d'accompagnement humaine et professionnelle. Nous ne parlons pas de « prof » en MFR, se sont des « formateurs », la nuance est forte dans notre engagement. Nos vies résidentielles sont sources de construction, 24 h / 24 durant 5 jours de la semaine, nos équipes se relaient pour assurer le quotidien dans les valeurs



de respect, d'entraide, d'engagement...

Des partenaires professionnels précieux qui assurent 50% de la formation. C'est un réseau de 1000 professionnels (maîtres de stage ou d'apprentissage) qui s'engagent chaque année auprès de nos 3 MFR. Du concret, du professionnel, de l'adaptation... la vraie vie ! Des Conseils d'Administration formés par des parents, des professionnels, des acteurs engagés du territoire, des anciens élèves... des personnes proches des véritables besoins. Les décisions sont actées et la réflexion intègre le plus possible les équipes et les jeunes.

Nous sommes donc bien là... dans notre commune qui nous accompagne, riche de nos particularités, de notre dynamisme et de toute cette jeunesse qui anime notre territoire !



Nos trois directeurs engagés

Nadia LAINE, Directrice de la MFR les ÉBEAUX

Patrick GUYON, Directeur de la MFR IMAA

Valérie NOEL, Directrice de la MFR les DRONIERES

SORTIE MATERNELLE AU LAC DES DRONIÈRES

Dans le cadre de leur programme sur la découverte de l'eau, la classe GS de l'école maternelle publique de Cruseilles de Cathy Monnet s'est rendue au lac des Dronières le jeudi 27 mai.

Elle y a retrouvé Monsieur Sébastien Tavan, enseignant à l'ISETA de Poisy avec ses élèves de BTS. Monsieur Tavan effectue deux fois par an des analyses de l'eau du lac, à la demande de l'association de pêche "Les Eaux Closes".

Sous un soleil radieux et après un pique-nique, les enfants se sont répartis en 3 groupes, dirigés par les "grands" de BTS et encadrés de parents accompagnants. Ils ont auparavant, posé les questions préparées en classe.

Ils ont pu découvrir que l'eau du lac est composée de très petits végétaux et animaux, qu'elle est propre mais non buvable. Ils ont rencontré une grenouille, observé une poule d'eau et ses petits.

Ils ont utilisé les jumelles et un microscope pour observer la faune et la flore du lac.

Après un petit goûter, ils ont rejoint à pied leur classe.

Cette expérience a sensibilisé les plus jeunes à leur environnement pour qu'ils aient à cœur d'en prendre soin.

ZOOM VOTRE ÉTÉ À CRUSEILLES

POUR LES ENFANTS

" Découvrons les aventuriers de la terre "

Pirates, Far-west & Romains avec l'accueil de loisirs
pour les 3-5 ans et les 6 -11 ans.

Du 7 au 30 juillet 2021

Renseignements :

animation@cruseilles.fr ou au 04 50 64 55 39 / 06 63 78 00 68



AU BORD DE L'EAU

Centre nautique des Dronières



Au cœur du site des Dronières, une eau chauffée à 28°C, différents bassins pour satisfaire petits et grands, plusieurs lignes de nage. Solarium, transats en location, snack/bar (réservation au 06 50 68 79 43). Des terrains de beach volley, de basket et de pétanque sont à votre disposition ; matériel en location.
www.ccpaysdecruiseilles.org/services/centre-nautique

Les gonflés aux Dronières

du samedi 17 au dimanche 25 juillet inclus

Structures gonflables, jeux en bois, chasse aux trésors et plein de surprises ! Bar à gourmandises, boissons...

3 à 6 ans : 5 €

7 à 14 ans : 8 €

Adultes gratuit

Pêche au lac des Dronières

Achetez un permis de pêche à la journée ou à l'année auprès de l'association « Les eaux closes » dans son chalet à l'entrée de lac des Dronières.

Participez le 14 août à partir de 14 h à La nuit du chat.

Les Tradi'sons animeront la soirée.

www.leseauxcloses-cruseilles-infos.over-blog.com

Une balade aux bords des Usses



POUR FAIRE SES COURSES

Marchés tous les jeudis et dimanches,

place de la mairie et place de l'église.

Profitez de votre visite sur le marché du dimanche pour participer aux animations organisées par la municipalité :

le 25 juillet avec la Confection de cerfs-volants et de moulins à vent

le 29 août avec la découverte de l'Artisanat d'Art

Et en été, comme toute l'année, les commerçants de Cruseilles sont heureux de vous accueillir dans leurs boutiques pour y trouver l'essentiel... et même le superflu !



UN PEU DE CULTURE

Le 8 août, Cinéma en plein air

au bord du lac des Dronières, à proximité du restaurant l'Ancolie. Venez passer un moment hors du commun en famille et regarder le film

« Donne-moi des ailes » de Nicolas Vanier.

Tout public - Gratuit. (voir page 23)

Le festival des Musik'eaux

Rendez-vous les vendredis soirs au Centre Nautique des Dronières pendant la saison estivale (juillet et août). Concerts gratuits dès 20 h, disco, rock des années 50, pop-rock, country, variété française...

Réservation obligatoire au 06 50 68 79 43 !

Bibliothèque André Dussolier

Un fonds de plus de 19 000 livres (romans, BD, mangas, documentaires...), revues et périodiques.

www.biblioccpayscruseilles.net



LES MUSIK'EAUX

Les Dronières

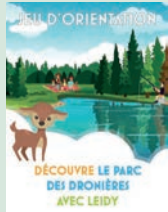
Le 13 juillet, venez admirer le feu d'artifice au bord du lac des Dronières à la nuit tombée.

Pour patienter, venez assister au spectacle « **Bougre !!!** », un spectacle « tous terrains », familial, drôle et musical avec Edgar Montant et Vincent Gerbe.

Durée : 40 minutes. Gratuit.
2 représentations à 19 h et 20 h 15.



Parcours d'orientation



Testez votre sens de l'orientation avec le jeu « Découvrez le parc des dronières avec Leidy » (jeu d'initiation à l'orientation)

À partir de 6 ans. Gratuit.
www.alteralpatourisme.com



Parcours Tactiq Aventure

Au coeur de la forêt des Dronières un parcours aventure, plus de 95 ateliers d'arbre en arbre, pour près de 2 h 30 d'activité. Parcours Découverte, Parcours Junior, Parcours Vertige.

www.tactiqaventure.com

La ferme de Chosal



Rencontrez les habitants à plumes et à poils de la ferme pédagogique. Expérimentez le sentier Nature & Sens, parcours pieds nus. Découvrez le sentier Art & Nature



Plus d'informations : www.fermedechosal.org

Le Grand parc d'Andilly

Au coeur du Grand Parc d'Andilly, retrouvez Père Gourmand et Père Fouettard, leurs amis les épouvantails et les nombreux animaux qui ont trouvé refuge dans le calme de la forêt.

Découvrez une multitude de jeux passionnants de grande envergure : labyrinthe géant, jeu de l'oie géant, mikado géant...Tentez l'expérience du plus grand labyrinthe dans les arbres avec plus d'un kilomètre de passerelles.



Accessible à tous.

Encore plus d'informations sur
www.grandparc-andilly.com

POUR LES SPORTIFS

Balades à pied

Selon votre forme :

- Le tour du lac des Dronières (accessible aux poussettes).
- Le parcours de santé de 2,5 km.
- La montée à l'Alpage de l'Iselet

6 km | 1 h 30 | facile

www.cirkwi.com/fr/circuit/54534-alpage-de-l-iselet

À vélo

Le 29 août dès 9 h : 4S du Salève, randonnée en vélo non chronométrée.

Inscriptions en ligne jusqu'au vendredi 27 août 2021.
www.coppandy.org (voir page 25).



Sur le Salève, parcourez les nombreuses pistes VTT balisées parmi lesquelles **La boucle de la grande montagne**.

17 km | 2 h 30 | 619 m de dénivelé +/-

www.cirkwi.com/fr/circuit/186742-vtt-boucle-la-grande-montagne

La Maison du Salève

Au pied du Salève, la **Maison du Salève** vous propose de visiter ses expositions et de découvrir le Salève par le biais d'animations nature, de visites guidées, de balades et de conférences.

Plus d'informations sur :

Alter'alpa / Office du tourisme : www.alteralpatourisme.com

Le site de la CCPC : www.ccpaysdecruseilles.org

La Maison du Salève : www.maisondusaleve.com

La ferme de Chosal : www.fermedechosal.org

Le Grand parc d'Andilly : www.grandparc-andilly.com

Le site internet, l'application Intramuros et la page Facebook de la mairie



AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

Les résultats de l'enquête seniors

Peu de questionnaires ont été retournés mais nous tenons quand même à vous livrer l'analyse que nous avons réalisée.

Une majorité de femmes ont répondu (86%), toutes les tranches d'âge sont représentées (de 60 à 85 ans et plus) et une majorité des répondants résident au bourg centre.

La plupart des personnes sont en appartement (57%) , et sont propriétaires (71%).

Si leurs logements leur sont adaptés, elles souhaitent également de l'aide pour leur aménagement. Le moyen d'échange avec leur entourage est surtout téléphonique, les visites étant hebdomadaires. On ne relève pas de sentiment d'isolement mais peu de contacts avec les voisins.

Des sorties cinéma, spectacle et des ateliers divers sont plébiscités. La moitié des répondants pourrait faire du bénévolat en rendant visite à des personnes isolées ou en accompagnement pour faire les courses. D'ailleurs, 57% font partis d'une association.

La majorité est satisfaite de l'offre de soins à Cruseilles.

Le moyen de locomotion principal est la voiture, suivi du déplacement à pied. 69% serait intéressés par un service de transport collectif.

La communication des informations communales est suffisante et se fait principalement par le bouche à oreille et le bulletin municipal.

Beaucoup d'idées et de suggestions ont été proposées et seront étudiées pour d'éventuelles mises en œuvre, en réunion de CCAS.

Ainsi, dans le prochain bulletin, nous pourrons vous dévoiler les actions qui verront le jour, à court ou moyen terme, tout ceci, en fonction des directives sanitaires liées au COVID. Le CCAS vous souhaite un bel été. Prenez soin de vous !

PERMANENCE DU CCAS

Un soutien dans vos démarches papier ou en ligne.

Tous les mercredis en mairie de Cruseilles de 14 h à 16 h sans rendez-vous, obtenez de l'aide dans vos démarches administratives et vos dossiers d'aides sociales. Nous pouvons également vous aider à prendre un rendez-vous pour la vaccination Covid.

Tél. : 06 67 69 03 78



REPAS DES AÎNÉS

La municipalité est heureuse de convier nos aînés à un repas le 16 octobre à 12 h à la salle socio-culturelle. Renseignements et inscription obligatoire avant le 6 octobre à l'accueil de la mairie, par téléphone au 04 50 32 10 33 ou par email à mairie@cruseilles.fr.



© Adobestock - Rymden

ATELIER INFORMATIQUE POUR TOUS

Le CCAS vous propose une après-midi sur le thème des outils informatiques et téléphoniques le mercredi 22 septembre. Renseignements et inscription obligatoire avant le 8 septembre à l'accueil de la mairie, par téléphone au 04 50 32 10 33 ou par email à mairie@cruseilles.fr.

LE CCAS A REÇU L'HABILITATION « AIDANTS CONNECT »

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous présenter aux permanences ou à demander des renseignements par téléphone.

Bon nombre de demandes nécessitent des accès à internet pour des inscriptions, des demandes aux différentes administrations.

C'est pourquoi, afin de mieux protéger les données personnelles qui peuvent lui être transmises pour ces démarches, le CCAS a reçu l'habilitation « AIDANTS CONNECT ». Il s'agit d'un outil numérique qui donne un mandat à l'aidant professionnel lui permettant de réaliser des démarches administratives en ligne « à la place de » c'est-à-dire pour le compte des usagers, via une connexion sécurisée.

Ainsi, c'est en toute sécurité que les dossiers seront traités.

**Aidants
Connect**

Conseils pour les demandes de logements sociaux

Nous souhaitons vous rappeler que les demandes de logements sociaux sont plus rapides si elles sont faites sur internet : www.demande-logement-social.gouv.fr

Pour tous renseignements, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de la mairie ainsi que des permanences. Il est très important de joindre à votre demande les documents demandés afin que votre dossier puisse être présenté en commission. Les changements de situations sont à signaler au plus vite pour mettre à jour votre dossier.

De plus, lorsqu'un logement vous a été attribué, n'oubliez pas de clôturer votre dossier, cela vous évitera de recevoir de nouvelles propositions.



© Freepik - Whatwolf

ATELIERS ÉQUILIBRE SÉNIORS



Améliorez **vos** équilibre

Restez **en** forme

Reprenez **confiance** en vous

Gardez **vos** autonomie

Adoptez une **activité** physique

N'ayez plus peur des chutes
et gardez l'équilibre

Rejoignez notre atelier dans une ambiance conviviale avec des animateurs spécialisés et proche de chez vous

INSCRIPTION

04 56 49 77 84

geriatrie.atelier.equilibre@ch-annecygenevois.fr

CRUSEILLES

> Salle des Ebeaux

TOUS LES JEUDIS

> 15h-16h30

De septembre à juin
(Hors vacances scolaires)

Ateliers Gratuits



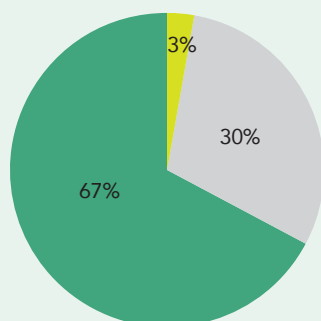





LE CCAS VOTE SON PROPRE BUDGET

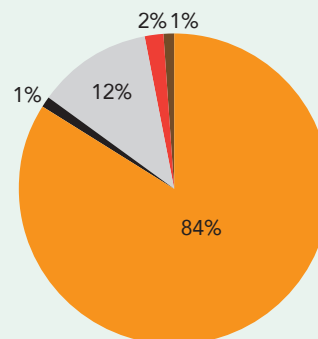
Pour 2021, dépenses et recettes de fonctionnement ont été budgétées à 17 781,05 € répartis de la façon suivante :

Recettes de fonctionnement



- Participation communale : 12 000 €
- Résultat reporté : 5 281,05 €
- Dons perçus au profit du CCAS : 500 €

Dépenses de fonctionnement



- Réceptions (repas des aînés, colis de Noël, etc) : 14 959,65 €
- Bons alimentaires et hébergements d'urgence : 1 700 €
- Assurance multirisques : 666,74 €
- Subventions aux associations : 300 €
- Concours divers (cotisation 2020 Union Nationale CCAS) : 154,66 €



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ACTUALITÉ DES COMMERCES

**Comptoir
de l'Apéro C A S
Savoie**

COMPTOIR DE L'APÉRO SAVOYARD

Je me présente : Amandine Fortunier, depuis 15 ans dans la restauration, barmaid puis Maître d'hôtel, passionnée par les bons produits et toujours à la recherche d'en découvrir de nouveau.

Amatrice de vin, je souhaiterais à travers cette boutique faire découvrir notre terroir viticole mais également à travers la bière, nos brasseurs locaux.

J'ai souhaité ouvrir ce commerce en collaboration avec mon mari Benoit Fortunier et mon ami William Lachaume car nous sommes tous les trois sensibles aux producteurs locaux. C'est pour cela que nous avons décidé de reproduire les états de Savoie du 16^{ème} siècle afin de mettre en avant le savoir-faire de notre région de cœur.

Nous aimons aussi partager des apéritifs entre amis ou en famille, c'est pour cela que nous avons décidé de l'appeler Le Comptoir de l'Apéro Savoyard.

Je serai ravie de vous accueillir en collaboration avec Joana du mardi au vendredi de 10 h à 21 h et le dimanche matin de 9 h 30 à 12 h 30.

Vous trouverez dans la boutique : épicerie fine, vins, liqueurs, soda, jus de fruits et bière fraîche.



OUVERTURE D'UNE NOUVELLE LIBRAIRIE À CRUSEILLES !

La Musique des Mots, votre nouvelle librairie indépendante et généraliste est ouverte à Cruseilles, au 49 place de la Mairie. Vous pourrez y trouver plus de 5000 titres, de littérature, bande-dessinée, mangas, loisirs et vie-pratique, sciences humaines et jeunesse, de la papeterie standard et fantaisie et de la carterie. Vous pourrez y commander tous les ouvrages édités qui ne sont pas en stock.

Vous serez accueillis et conseillés par deux libraires passionnées, Sandrine et Agnès et pourrez prendre le temps de feuilleter, fureter et choisir dans un espace chaleureux et convivial au son d'une musique douce et discrète.

Au plaisir de vous y croiser, pour parler lecture ou musique.

Horaires :
Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 18 h 30
Samedi 9 h 30 à 12 h 30
et 14 h à 18 h
04 50 11 41 34
contact@librairielamusiquedesmots.fr



BOULANGERIE MEUNIER

L'équipe de la boulangerie Meunier vous accueille les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 5 h 30 à 19 h et le dimanche de 5 h 30 à 13 h.

Vous pourrez y trouver notre gamme de pains et de viennoiseries ainsi que nos produits salés (quiches, sandwiches, wraps, pizzas). Sur place ou à emporter, venez déguster une pâtisserie ou commander pour vos événements. Emmanuelle et Flavien Meunier.



Commerçants, artisans, professions libérales...

Vous êtes concernés ou au courant de changements ou d'événements majeurs concernant les activités économiques de Cruseilles (ouverture, déménagement, grande braderie...).

N'hésitez pas à vous adresser à la mairie pour que nous relayions vos informations.





CULTURE ANIMATION TOURISME

Cinéma en plein air le dimanche 8 août !

Vous avez été nombreux l'an dernier à avoir assisté à la première séance de cinéma en plein air au lac des Dronières. Les retours positifs ont incité la municipalité à reconduire l'évènement cet été !

Nous vous attendons nombreux le dimanche 8 août prochain pour une 2^{ème} édition.

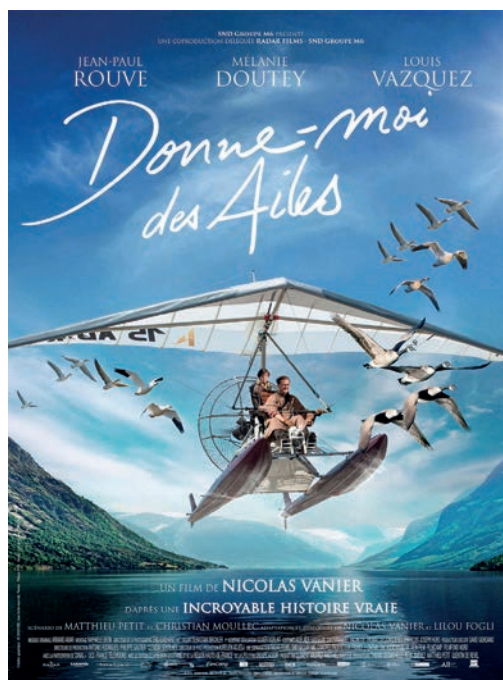
Vous aurez le plaisir de voir le film « Donne-moi des ailes » de Nicolas Vanier destiné à un public familial.

Cette année, la nouveauté sera la présence de la caravane Popine Up ! Que serait un cinéma sans pop-corn pour les gourmands ?

Rendez-vous au bord du Lac des Dronières, à proximité du restaurant l'Ancolie.

Début du film à la tombée de la nuit, vers 21 h.

Séance gratuite.



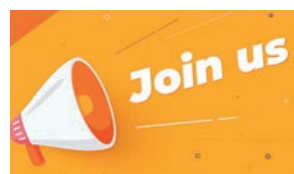
NOUVEAUTÉ AUX DRONIÈRES : DES BARBECUES AU PARC À DAMS

Vous êtes nombreux à profiter du site des Dronières en famille ou entre amis, aussi la municipalité a décidé de mettre à disposition, du côté du parc à daims, 4 barbecues fixes répartis sur deux endroits distincts. Il suffit de vous munir d'une grille et de charbon.

Pour que ce site reste agréable pour tous nous vous invitons à déposer vos cendres dans les bacs intégrés aux barbecues et prévus à cet effet et à reprendre vos déchets si vous constatez que les poubelles sont pleines.



Afin qu'il perdure, le Cinébus recherche des bénévoles !



Avis aux amateurs de cinéma : le Cinébus recherche des bénévoles pour renforcer son équipe !

Il s'agit de proposer au public cruseillois trois séances de cinéma par mois : tous les quinze jours, le vendredi soir, une séance pour les adultes et une fois sur deux, une séance supplémentaire à 17 h pour les enfants.

Les personnes seront en charge de la vente des billets, de l'accueil des spectateurs et bien sûr de la sélection des films projetés.

Quatre à six bénévoles serait l'idéal pour permettre un roulement et que l'animation du Cinébus soit un vrai plaisir.

La reprise des séances est prévue à la rentrée, en septembre. Pour plus de renseignements, veuillez contacter la mairie.



L'art graphique pour trouver sa voie

Dans le cadre d'un accompagnement social, la municipalité permet à Théo 16 ans, encadré par son coach Thomas, de s'essayer à l'art du graffiti.

Cette initiative doit permettre à Théo d'intégrer une école de design textile.

La mairie, pour encourager cet accompagnement, mettra à leur disposition les murs de la maison située route d'Annecy destinée à être détruite.

Nous souhaitons à Théo pleine réussite dans sa formation.



Nouveau : Vente de snacks et boissons au parc à daims !

Depuis début juillet, le parc à daims accueille une cabane proposant à la vente des snacks et des boissons.

Vous avez le plaisir d'être servis par son gérant monsieur N'Diaye. La cabane propose une large sélection de boissons fraîches et chaudes, des pâtisseries, des confiseries, des fruits frais et secs ainsi que des glaces pour les gourmandes et gourmands !

La cabane est ouverte du lundi au dimanche de 11 h à la tombée de la nuit. Elle sera présente sur le site durant tout l'été.



La commune s'équipe de gobelets plastiques réutilisables.

La commune a commandé 5000 gobelets plastiques de 30 cl et 2500 de 12 cl afin de les mettre à dispositions des associations pour leurs manifestations.

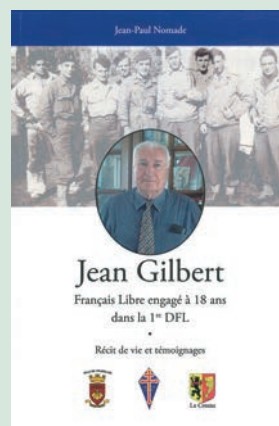
Ils sont 100% fabriqués en France. Le principe sera de mettre en place un système de consigne pour récupérer les gobelets en fin d'événement.

Leur première utilisation est prévue pour les animations de cet été.

Demandes à adresser à mairie@cruseilles.fr



À lire, un bel ouvrage dédié à Jean Gilbert



Ce livre retrace l'incroyable histoire de Jean Gilbert, jeune Cruseillois de 17 ans, qui part rejoindre la Résistance en 1942. S'en suit alors un parcours héroïque dans différents pays où il est fait prisonnier puis blessé.

Jean Gilbert est une figure incontournable de Cruseilles même s'il réside depuis de longues années dans le département de la Loire. C'est

un homme qui impose le respect par son humilité, sa simplicité et sa pudeur quant à la bravoure dont il a fait preuve durant la seconde guerre mondiale.

Nous vous invitons à découvrir ce bel ouvrage que vous pourrez vous procurer à la librairie "La musique des mots" et au Tabac-Presses de Cruseilles.

 Suivez nos actualités sur la page Facebook et le site Internet de la mairie www.cruseilles.fr





SPORT ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

La 4S du Salève le dimanche 29 août 2021

La Coppandy du Salève organise depuis 2019 cette randonnée à vélo de route non chronométrée. 4 parcours seront à votre disposition selon vos envies, votre degré de forme sur des distances allant de 36 à 116 km et sur des dénivelés + de 730 à 3 265 m. Les VAE (Vélos à Assistance Électrique) sont autorisés.

Cette année, la 4S innove puisque le départ ainsi que l'arrivée de cette épreuve seront donnés à partir du parking du nouveau Complexe Sportif du Pays de Cruseilles.

Des repas sont prévus sur place, assurés par les nombreux bénévoles de l'association.

La Coppandy reversera une partie des bénéfices à plusieurs associations qui lui tiennent à coeur :

- Association Charlotte,
- Des petits moments de bonheur,
- L'ASAPF (Association Sport Adapté Pays de Fillière),
- Nos p'tites étoiles,
- Drôles de rames.

Inscription en ligne sur le site www.coppandy.org jusqu'au vendredi 27 août 2021.



Ouverture des premières voies sur le nouveau mur d'escalade



Un magnifique mur d'escalade d'une hauteur de 12 mètres vient d'être mis en service dans le nouveau gymnase intercommunal. Il est équipé de 60 voies dont le niveau de difficulté oscille entre 4 et 8+.

Le mur sera géré par le CODC (Club Omnisports de Cruseilles) selon une convention signée avec la CCPC. La section escalade du CODC compte actuellement 150 adhérents et emploie un moniteur Brevet d'État et 5 initiateurs d'escalade.

En attendant que les écoles de la communauté de communes aient également accès à ce splendide équipement, ce sont les jeunes de 6 à 16 ans du club qui ont démarré les cours le mercredi et ouvert les premières voies.

Si vous êtes intéressés pour pratiquer cette activité, rendez-vous pour les inscriptions au Forum des associations qui aura lieu au mois de septembre.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une journée verte

C'est à l'occasion de la Semaine de l'environnement et à l'initiative de la CCPC qu'a eu lieu une journée de nettoyage le samedi 5 juin.

Relayée à Cruseilles comme dans l'ensemble des communes de la CCPC, ce sont environ 25 bénévoles qui se sont retrouvés pour sillonner et nettoyer les routes et quartiers de notre commune. Beaucoup de déchets collectés : des emballages, des masques comme on pouvait s'y attendre, et toujours énormément de mégots, en particulier le long des parkings. Avec le camion de la commune, une petite équipe musclée est allée chercher les déchets les plus encombrants.

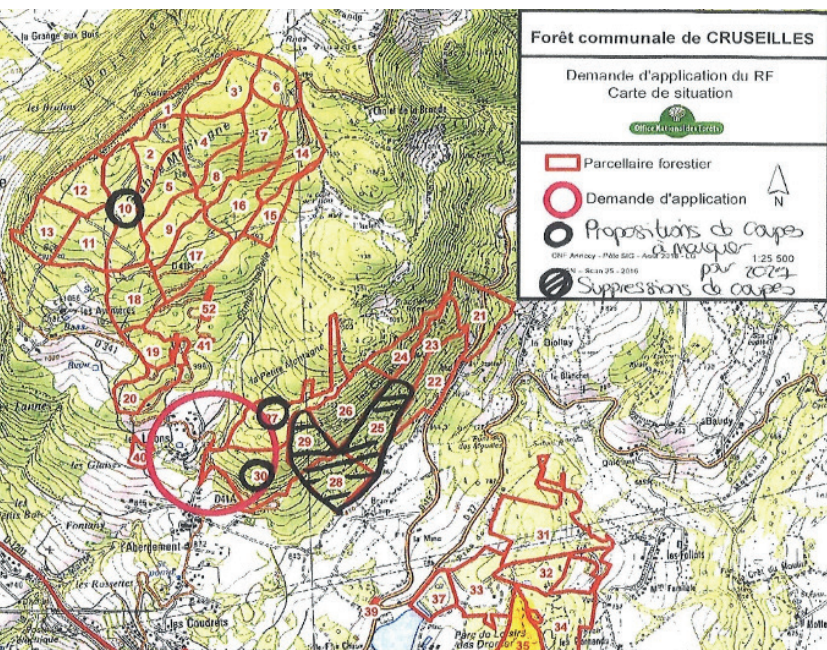


AUTOCOLLANT

Si vous préférez consulter le bulletin municipal en ligne sur le site internet de la mairie (dans le menu : Mairie / Bulletin municipal) placez cet autocollant sur votre boîte aux lettres.

Disponible à l'accueil de la mairie.

Coupes franches aux Dronières (2,2 ha, environ 400 m³ de bois)



Les Dronières offre un espace de loisirs et de détente ainsi qu'un site privilégié pour la pratique sportive pour bon nombre d'habitants de notre commune, de la communauté de communes et même au-delà. Cet endroit, très agréable, n'en reste pas moins fragile et sensible notamment à l'évolution climatique. La forêt, subit de nombreuses agressions et nous constatons avec regret qu'un certain nombre d'arbres sont malades, sèchent sur pied et représentent parfois un danger pour les personnes.

Suite au rapport de l'Office National des Forêts (ONF), gestionnaire des parcelles en question, la municipalité devra dans les deux ans à venir réaliser une coupe franche sur une superficie de 2,2 hectares, à proximité de l'espace accrobranches (qui a même déjà déplacé une partie de ses installations pour des raisons de sécurité). Ensuite, un nettoyage est prévu sur l'ensemble de cet espace avec la replantation d'essences plus résistantes aux agressions climatiques et aux maladies.

Ces coupes vont considérablement modifier le paysage que nous connaissons. Néanmoins, il convient de protéger le site et les personnes en prenant aujourd'hui les décisions qui s'imposent pour assurer l'avenir de la forêt.

MOBILITÉ

Schéma Directeur Cyclable : fin de la phase de diagnostic

La commission mobilité s'est réunie le 16 avril afin de collaborer, au niveau de la commune, à la première phase de diagnostic du projet d'élaboration d'un Schéma Directeur Cyclable pour la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

A l'aide d'une carte interactive, les membres de la commission ont pu transmettre leurs propositions en terme de liaisons cyclables pour raccorder les communes de la CCPC à Cruseilles, identifiée comme un pôle d'intérêt communautaire.

Ils ont également réfléchi à des solutions permettant de faciliter la circulation des cyclistes vers et depuis les points d'intérêts communautaires (collège, piscine, commerces...) se trouvant sur le territoire de la commune.

Pour établir son diagnostic, la société ALKHOS, mandatée par la CCPC, s'est donc appuyée sur les réponses des communes et à consulter les collectivités voisines (Communauté de Communes du Genevois, Grand Annecy...). Elle s'est aussi basée sur les résultats de l'enquête en ligne menée auprès des habitants de la CCPC, usagers du vélo.

La mobilisation a été exceptionnelle avec plus de 600 réponses enregistrées avant fin avril, date de fin de l'enquête.

Une preuve s'il en fallait de l'enthousiasme grandissant pour les mobilités douces et le vélo en particulier.

Vous pourrez retrouver les premiers résultats de ce diagnostic dans le numéro de l'Echo de l'Interco de juillet.



Le Schéma Directeur Cyclable inspire aussi les élèves du collège



Intervention au collège de M. Olivier Perrin et de M. Pascal Guette.

Mme Laetitia Metken, professeure d'allemand au collège Louis Armand, s'est également saisie de l'étude en cours pour amener ses élèves à travailler sur la question des mobilités douces et de la pratique du vélo

Les élèves germanistes de 4^{ème} ont d'abord participé à l'enquête lancée par la CCPC sur le territoire en la renseignant dans une version en allemand. En classe, ils ont étudié des documents de différentes natures sur la thématique du vélo, se familiarisant ainsi avec la dimension culturelle liée à son utilisation.

La visite de Monsieur Perrin, chef de projet chez ALKHOS, et de Monsieur Pascal Guette, membre de la commission mobilité de la CCPC, a permis, quant à elle, une présentation aux élèves axée sur le déroulement et les acteurs de la mise en oeuvre des aménagements cyclables sur un territoire, depuis l'expression des besoins (et/ou la volonté politique) jusqu'à la livraison de l'aménagement (achèvement des travaux).

Une belle façon d'être en prise avec l'actualité locale !

Sorties terrain pour la commission mobilité

Les membres de la commission mobilité, accompagnés de Justine Descombes élue au CMJ, se sont retrouvés le samedi 29 mai pour faire le point sur les difficultés de circulation piéton/cycle/voiture et de stationnement dans le quartier du Corbet. Ils ont émis plusieurs propositions qui seront présentées aux services techniques pour avis. Une réunion sera également organisée avec les riverains pour trouver des solutions partagées pour améliorer les problématiques spécifiques à ce quartier historique de la commune.

Une sortie similaire a eu lieu le dimanche 6 juin le long de la route des Dronières pour étudier la cohabitation et la circulation des cycles et des piétons le long de la piste cyclable. Là encore, les membres de la commission ont fait des propositions d'amélioration qui entreront dans la réflexion pour l'aménagement de cet axe qui permet aux Cruseillois de rejoindre le site.



CITOYENNETÉ

“Le chien est le meilleur ami de l’homme”



Et cette année l’adage n’a jamais été aussi vrai.

Il a été un formidable alibi, alors que nous avons tellement besoin de sortir s’aérer.

Il a été promené plus que d’habitude. Il a même dû trouver parfois qu’on le sortait beaucoup. Tant mieux s’il a permis à beaucoup d’entre vous de redécouvrir les plaisirs de la balade à pied

et les magnifiques chemins de notre territoire.

Malheureusement, c’est aussi cette année qu’il a été le plus abandonné après de bons et loyaux services.

Eh oui ! Un chien peut aussi s’avérer contraignant, bruyant, désobéissant et laisser parfois des choses derrière lui qui, contrairement à ce que l’on pense, ne porte pas bonheur lorsque l’on marche dedans.

C’est pour cette raison qu’il nous paraît important de rappeler les emplacements des CROT’ DOG sur notre commune. Ils sont au nombre de 9 disposés aux emplacements suivants :

- à l’entrée du cimetière,
- à la sortie piétonne du parking souterrain de la Maison de Santé,
- face à l’entrée de l’EHPAD,
- place de l’Eglise,
- rue de l’Arthaz,
- en bas de la route de l’Usine,
- au Corbet, rue des Fours, au départ du sentier vers Sainte Agathe,
- rue du Stade,
- à proximité du parking le long du lac des Dronières, en bordure de la RD15.

Nous pourrions ainsi faire attention, bien vivre ensemble et faire en sorte que le chien reste le meilleur ami de l’homme !



PROCHES DE VOUS

Notre Doyenne, Simone Rusca, s'en est allée

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de la doyenne de Cruseilles, Simone Rusca, le dimanche 4 avril 2021.

Souvenez-vous, nous avons fêté ses 101 ans le 19 février 2021 en compagnie de son voisin, Maurice Perrillat-Bottonet dit « Moustic ». Elle a eu la chance de partir chez elle, dans le quartier du Corbet, entourée des siens. C'est une figure de Cruseilles qui s'en est allée... Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à toute sa famille.



Avec IntraMuros, suivez l'actualité de Cruseilles sur votre smartphone.

Cruseilles est sur IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS À CRUSEILLES

Après plusieurs tentatives contrariées par les mesures sanitaires liées au covid, nous espérons pouvoir accueillir comme il se doit les nouveaux habitants de notre commune maintenant que la situation semble s'améliorer.

La municipalité sera donc heureuse d'accueillir les nouveaux arrivants à Cruseilles le vendredi 24 septembre à 19 h 30 à la salle socio-culturelle.

Inscriptions à la mairie,
par téléphone au 04 50 32 10 33
ou par email mairie@cruseilles.fr.



Concours photo pour la couverture du prochain bulletin municipal

La commune organise un concours photo réservé aux amateurs à partir de 12 ans sur le thème « Les places de Cruseilles ».

Pour participer vous pouvez envoyer vos plus belles photos (haute résolution), par mail à mairie@cruseilles.fr avant le 31 août 2021.

La photo sélectionnée fera la couverture du prochain bulletin municipal d'automne qui sortira en octobre.

À vos appareils et smartphones !



© Adobestock - Andrzej Wilusz

👍 Suivez nos actualités sur la page Facebook et le site Internet de la mairie www.cruseilles.fr





REVUE DE PRESSE



La Croix-Rouge sur le marché le jeudi 6 mai

La Croix-Rouge était présente sur le marché afin de sensibiliser la population aux gestes barrières et au dépistage.

Cérémonie de commémoration du 8 mai en comité restreint

Autorisée en "petite jauge" en raison des restrictions sanitaires, la cérémonie de célébration de la victoire de 1945 a eu lieu au Monument du Noiret puis au Monument aux Morts.

Etaient présents les familles des fusillés du Noiret, les représentants du Souvenir Français et des AFN, les portedrapeaux, le lieutenant Darné, représentant des sapeurs-pompiers, et Xavier Brand, le Président de la CCPC.



Nettoyage des Usses le 29 mai

Organisé par l'association Usses et Merveilles, l'objectif de cette journée était de nettoyer les abords du cours d'eau et ses versants de sa source, dans les Bornes, jusqu'à son arrivée dans le Rhône à Bassy.

Ce sont plusieurs centaines de kilos de déchets qui ont été ramassés durant la journée.

Félicitations aux nombreux bénévoles !

Collecte de la banque alimentaire les 4, 5 et 6 juin à Carrefour Market et Utile

À Cruseilles, ce sont près de 60 bénévoles qui sont venus, à l'appel du SEL du Pays de Cruseilles, aider pour quelques heures à la collecte de la banque alimentaire : denrées non périssables, produits de d'hygiène et de toilette, produits pour bébé ont été collectés et triés par les bénévoles pour être distribués dans les épiceries solidaires de Haute-Savoie.



Visite des préfets de région et de Haute-Savoie à Cruseilles le lundi 14 juin

Le lundi 14 juin 2021, nous avons reçu le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes et préfet du Rhône, Pascal Mailhos, le préfet de Haute-Savoie, Alain Espinasse ainsi que de nombreux députés, sénateurs, conseillers départementaux et représentants des anciens combattants. A l'approche du 18 juin, il s'agissait d'une tournée mémorielle en hommage aux résistants, une gerbe a ainsi déposée sur la tombe de Louis Armand. La cérémonie, organisée par le cabinet du préfet, ne nous a malheureusement pas permis de partager ce moment avec les Cruseillois et élus du conseil municipal en raison du protocole sanitaire.



TRIBUNE LIBRE

Equipe Unis pour Cruseilles 2020

Quel bilan au bout d'1 an de mandat ? dans les actes rien ou si peu !

Et qui de la démocratie qu'on nous avait promis « participative » ?

« On » fait sortir la presse lors du débat sur le PADD (pièce maîtresse du PLU)

« On » décide de préempter un local commercial sans en parler en commission urbanisme

« On » décide du transfert du PLU à la CCPC sans en parler en commission urbanisme

« On » fait réaliser des travaux alors qu'on affirme que la commission bâtiments ne se réunit pas car il n'y a rien à faire (Alors autant supprimer cette commission, le poste d'adjoint qui va avec et ainsi économiser ses indemnités).

« On » signe en tant que maire une lettre de soutien à un candidat aux élections régionales, sans information/approbation préalable du CM alors qu'elle engage ce dernier.

Vous avez compris que « On » c'est la maire et elle seule qui décide et régente la Mairie.

La tenue du CM est à cette image, où ce ne sont pas les adjoints qui présentent les projets de délibération mais la directrice générale des services pour la quasi-totalité, même quand elle est directement concernée !

Vigilants, oui, restons vigilants.

UPC : Daniel Bouchet ; Estelle Ratel; Yann Bédoni; Bernard Desbiolles.

Elan Citoyen pour Cruseilles

Un 4^{ème} investissement immobilier (local commercial - Grand'rue) sans consultation des commissions municipales concernées !

Alors qu'il y a urgence dans d'autres secteurs.

Ainsi, à notre demande pour un entretien décent et une sécurisation efficace des zones dangereuses de nos 40 km de route, on nous répond que ces dépenses se feraient au dépend d'autres domaines. A croire que les Cruseilliens rêvent d'avoir leurs routes en mauvais état ! Ne devrait-on pas d'ailleurs faire un concours du plus beau nid de poule !

Notre requête de modifier le sens de circulation dangereux vers Beccon, d'abord déclinée, sera, espérons-le, revue, suite à la demande de deux membres de la majorité lors du dernier conseil municipal.

Et pour le programme national « Petite ville de demain » : svp ne s'adresser qu'à Madame le Maire car de concertation sur les projets à développer vous ne trouverez pas.

Alexandra Meyer & Robert Papes :   Elan Citoyen pour Cruseilles

ÉTAT CIVIL Du 1^{er} mars au 31 mai 2021

Bienvenue



Mattéo BOVAGNE le 28 janvier 2021

Lina SCHUHMACHER le 27 février 2021

Angèle BOULANGER SANCHEZ le 26 mars 2021

Eliot UNTERFINGER le 1^{er} avril 2021

Léon PAILLET le 16 avril 2021

Zoé SOSSAUER le 25 avril 2021

Souleymane MEER le 11 mars 2021

Chjara, Carole ALBERINO le 9 mai 2021



Décès



Françoise TERRIER née GRUMEAU
Le 14 mars 2021 à 94 ans

Benjamin SALLAZ
Le 16 mars 2021 à 87 ans

Eric RENZI
Le 25 mars 2021 à 60 ans

Jeanne LARAVOIRE née BONNARD
Le 31 mars 2021 à 90 ans

Simone RUSCA née FOURNIER
Le 15 avril 2021 à 101 ans

Julien SAXOD
Le 18 avril à 93 ans

Geneviève MOREIRA née LEBRUN
Le 23 avril à 73 ans

Alfred ALICOT
Le 9 mai à 84 ans

Mariages



**Luc FRENEAT
& Mathilde JANET-MAITRE**
Le 24 avril 2021

**Sambath MEAS
& SALLAZ Malorie**
Le 8 mai 2021





INFOS pratiques

VIVRE À CRUSEILLES
31 / ÉTÉ 2021



MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS

35 place de la Mairie, 74350 Cruseilles

Ouvert au public du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Fermé le mardi et samedi

Tél. : 04 50 32 10 33 - mairie@cruseilles.fr - www.cruseilles.fr

SERVICE ACCUEIL ET ETAT CIVIL :

04 50 32 10 33

SERVICE PASSEPORTS ET

CARTES D'IDENTITÉ : 04 50 66 76 40

SERVICE URBANISME : 04 50 32 05 49

SERVICES TECHNIQUES : 04 50 32 05 53

SERVICE COMMUNICATION - SPORTS

ET ASSOCIATIONS : 04 50 66 76 43

GYMNASSE : 04 50 44 02 03

GENDARMERIE : 04 50 44 10 08

POMPIERS : 04 50 44 11 90

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :

04 50 44 09 45

BIBLIOTHÈQUE : 04 50 44 22 85

CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE

BERNARD PELLARIN : 04 50 44 12 68

CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL :

04 50 33 58 50

COLLÈGE LOUIS ARMAND : 04 50 44 10 78

COLLÈGE MONTESSORI : 04 50 68 96 38

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

PAYS DE CRUSEILLES : 04 50 08 16 16

CRÈCHE ALFA 3A BRIN DE MALICE :

04 50 64 02 53

CURE DE CRUSEILLES : 04 50 44 10 14

DÉCHETTERIE DES MOULINS : 04 50 32 16 30

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE :

04 50 44 14 43

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE :

04 50 44 10 09

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE :

09 64 22 47 41

EHPAD SALÈVE - GLIÈRES

(*maison de retraite*) : 04 50 44 12 80

GARDERIE PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE :

04 50 44 19 70

GARDERIE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE :

04 50 01 26 05

SERVICE ENFANCE JEUNESSE : 04 50 64 55 39

INSTITUT MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE :

04 50 44 15 11

MAISON FAMILIALE DES DRONIÈRES :

04 50 44 26 30

MAISON FAMILIALE DES ÉBEAUX :

04 50 44 10 58

POLE MÉDICO SOCIAL : 04 50 33 23 89

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES :

04 50 32 38 78

Éditeur - Responsable de la communication : Mairie de Cruseilles, 35 place de la Mairie à Cruseilles.

Responsable de la rédaction : Anne Barraud.

Création graphique - Impression : ULTRAPUB - l'Atelier de Publicité, 117 Grand'rue à Cruseilles.

Crédit photos : Elsa Thomasson, Sébastien Cusin, Mairie de Cruseilles, Freepik, Flaticon, Philippe Clerjon

.....
BULLETIN
IMPRIMÉ SUR DU
PAPIER RECYCLÉ





AGENDA

ASSOCIATIONS :

Communiquez à la mairie les dates de vos prochains événements.
Nous relaierons vos informations.

JUILLET

> Les vendredis soirs
**CONCERTS GRATUITS DÈS 20 H,
DISCO, ROCK DES ANNÉES 50, POP-ROCK,
COUNTRY, VARIÉTÉ FRANÇAISE..**
Centre Nautique des Dronières

> Dimanche 25
**MARCHÉ DOMINICAL
ANIMATION "CONFECTION DE
CERF-VOLANTS ET DE MOULINS
À VENT"**
Places de la Mairie et de l'Église

> Mardi 13 à 19 h et 20 h 15
SPECTACLE " BOUGRE !!!"
Lac des Dronières - Gratuit

> Mardi 13 dès 18 h 30
FÊTE NATIONALE ET FEU D'ARTIFICE
Lac des Dronières

AOÛT

> Les vendredis soir dès 20 h
**CONCERTS GRATUITS,
DISCO, ROCK DES ANNÉES 50, POP-ROCK,
COUNTRY, VARIÉTÉ FRANÇAISE..**
Centre Nautique des Dronières

> Dimanche 8 à 20 h 30
**CINÉMA EN PLEIN AIR
FILM « DONNE-MOI DES AILES »**
Lac des Dronières

> Samedi 14 à 14 h
**LA NUIT DU CHAT
SOIRÉE ANIMÉE PAR TRADI'ONS**
Organisée par l'association
Les eaux closes
Lac des Dronières

> Dimanche 29 à 9 h
4S DU SALÈVE (voir page 23)
randonnée à vélo non chronométrée
Départ du nouveau Complexe Sportif
du Pays de Cruseilles

SEPTEMBRE

> Samedi 4 à 14 h
FORUM DES ASSOCIATIONS
Gymnase des Ébeaux

> Dimanche 12
VIDE GRENIER

> Samedi 18 à 20 h 30
THÉÂTRE "ASTRALEMENT VÔTRE"
Salle de théâtre

> Jeudi 23 à 19 h
**CONFÉRENCE
"L'INTELLIGENCE DES PLANTES"
ANIMÉE PAR DEDÉ LE JARDINIER**
Salle de réunion du gymnase

> Vendredi 24 et samedi 25
VOGUE

> Vendredi 24 à 19 h 30
ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS
Salle socio-culturelle

> Dimanche 26 matin
**REMISE DES PRIX DU CONCOURS
DE FLEURISSEMENT**
Sur le marché

OCTOBRE

> Samedi 8
DON DU SANG
Gymnase des Ébeaux

> Samedi 9
SKI CLUB FESTIVAL BEER
Gymnase des Ébeaux

> Dimanche 10
FÊTE DU BOUDIN
Organisée par l'association
Les eaux closes
Lac des Dronières

> Samedi 16 à 12 h
REPAS DES AÎNÉS
Salle socio-culturelle

> Samedi 16 à 20 h 30
THÉÂTRE "A TROIS PAS DU CIEL"
Salle de théâtre

> Jeudi 28 à 15 h 30
DON DU SANG
Gymnase des Ébeaux

> Vendredi 29
BELOTE DU FOOT
Gymnase des Ébeaux - Salle annexe

> Dimanche 31 l'après-midi
BOUM HALLOWEEN
Gymnase des Ébeaux - Salle annexe
Organisé par l'APE Publique

> Dimanche 31
EXPOSITION CRÉ'ARTS
Gymnase des Ébeaux

NOVEMBRE

> Samedi 6
BOURSE AUX SKIS
Gymnase des Ébeaux

> Dimanche 21 l'après-midi
THÉ DANSANT
Organisé par l'APE Publique
Gymnase des Ébeaux

> Samedi 20 à 20 h 30
THÉÂTRE "PLACE AUX CHAUSSONS"
Salle de théâtre

> Dimanche 28
BOURSE AUX JOUETS APEL
Gymnase des Ébeaux



Pour vous assurer d'être au courant des derniers événements organisés par la municipalité ou les associations et d'être informés des changements de programme (report, annulation), consultez régulièrement le site internet, l'application Intramuros ou la page Facebook de la mairie.

MAIRIE DE CRUSEILLES

35, place de la Mairie
74350 Cruseilles

Horaires d'ouverture :
Lundi-Mercredi-Jeudi et Vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

e-mail : mairie@cruseilles.fr

Tél : 04 50 32 10 33

Facebook : Mairie de Cruseilles

www.cruseilles.fr

